



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

Que le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport de l'auditeur seront déposés à la séance ordinaire du mois de mai du Conseil municipal.

Que cette séance se tiendra le lundi 7 mai 2018 dès 20 h, à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce troisième jour de mai deux mille dix-huit.


Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

